



École Saint-Pierre-Claver

Conseil d'établissement (séance ordinaire)

Procès verbal de la 2e séance

Montréal, le 20 octobre 2025 | 18 h 15

2110, boul. Saint-Joseph Est, Montréal

Membres présents : Isabelle Périard, Guillaume Kasper, Audrey Sloane, Michel Lacasse Jr, Julie Gaudet, Janique Payette, Nathalie Migneault, Junie Muyle, Geneviève Gagné, Esther Riendeau, Véronique Desjardins, Myriam Bélanger.

Formant le quorum sous la présidence de Geneviève Gagné.

Assistant également à la séance: Paola Vergara, Marion Singhbezine, Guillaume Dubois, Marie-Hélène Bergeron pour l'OPP

Membres absent : Marie-Josée Avon, Kathia Gaillardetz et Vincent Durand-Dubé

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

La présidente, Geneviève Gagné, déclare la séance ouverte à 18:15.

1.1 Mot de la direction

Guillaume Kasper est nommé comme maître du temps.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum (18h15)
- 1.1 Mot de la direction
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (18h20)
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 septembre 2025 (18h25)
4. Suivis de la séance du 24 septembre 25 (18h30)
 - Bibliothèque (déménagement et Marc Favreau)
 - Gymnase
 - Antécédents judiciaires
 - Journées pédagogiques
5. Correspondance (18h55)
6. Campagnes de financement (Samajam, citrouille, OPP)
(18h56)
7. Point du public (18h57)

8. COSP 25/26 (18h58)
9. Sorties éducatives (19h10)
10. Fonds 4/9 (19h20)
11. Projet éducatif (19h40)
12. Mesure budgétaire dédiée à l'aide aux parents (mesure 15024)
13. Points d'information (19h50)
 - 13.1. Direction
 - 13.2. Personnel enseignant
 - 13.3. Service de garde (collations, règlements)
 - 13.5. Représentant-e de la communauté
 - 13.6. Représentant-e au comité de parents
 - 13.7. Membres parents
14. Levée de la séance

Proposition appuyée par Guillaume Kasper, secondée par Esther Riendeau avec modification

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 septembre 2025

Un paragraphe apparaît en doublon et doit être retiré.

Point 4 : Guillaume Kasper informe l'assemblée que, sur la première lettre envoyée aux parents pour la classe verte, il était mentionné que le cout initial de 240\$ allait être revu à la baisse suite aux levées de fonds. Ce point ne peut être rajouté au procès-verbal.

Proposée par Junie Muyle, adopté par Janique Payette.

3. Suivis de la séance du 24 septembre 25

- Bibliothèque (déménagement et Marc Favreau)
Le projet bibliothèque a été officialisé en CPEPE. Le directeur adjoint a rencontré les bibliothécaires de la CSDM pour discuter de l'aménagement et ceux-ci feront une proposition de projet à l'école. Marc-Favreault : madame Périard a contacté le responsable de la bibliothèque. Maintenant, un total de 4 plages horaires sur un cycle de 3 semaines nous est alloué. Un seul groupe à la fois peut profiter d'une plage horaire. Aucune sortie à la bibliothèque n'a encore été planifiée par les enseignants.
- Gymnase : La demande de construction d'un nouveau gymnase a été refusée par le service des ressources matérielles. Le projet n'a pas été retenu pour le prochain **Plan québécois des infrastructures (PQI) 2025-2035**. La demande de financement ne pourra donc pas être redéposée d'ici 2035.
- Antécédents judiciaires : Madame Périard a demandé un éclaircissement sur les règles au service juridique du CSSDM. Selon la réponse reçue, si un enseignant va en sortie avec un parent une seule journée, aucun antécédent judiciaire n'est nécessaire. Par contre, si le parent est susceptible de faire 5 jours et plus consécutif de bénévolat, il devra remplir le

formulaire de vérification. L'OPP devra faire remplir le formulaire à ses membres permanents. Madame Périard revalidera les exigences pour les parents bénévoles de l'OPP à la demande de Paola Vergara.

- Journées pédagogiques : La direction à effectuer un sondage interne auprès du personnel enseignant. Sur 29 réponses reçues, aucun n'a exprimé son intérêt. La technicienne du service de garde souligne les impacts négatifs qu'un tel changement pourrait avoir sur son personnel. La commission scolaire des Navigateurs et l'école Saint-Joseph ont mis en place une telle semaine de relâche. Notre représentante au comité des parents vérifiera avec le CSSDM s'il est possible de présenter un projet pilote afin de modifier le calendrier scolaire de l'école. Si c'est accepté, il serait alors possible d'envisager d'autres options que de déplacer des journées pédagogiques.
- Communication : Un comité ad hoc a été formé après un appel à tous sur le Facebook des parents de l'école. 3 parents ont répondu à l'appel. Première étape, identifier les irritants et ensuite le comité pourra rencontrer l'équipe de direction pour voir ce qui peut être fait selon les limites technologiques des outils utilisés par l'école. La première rencontre est prévue le 5 novembre 2025.

4. Correspondance

Aucune ce mois-ci

5. Campagnes de financement

Chandails : Sur un objectif de 5000\$, la campagne a permis de vendre pour 4379\$ de chandails . Le résultat net de la campagne n'est pas connu. Un logo commandé et payé par l'OPP n'a pas été utilisé cette année. Rappel de la réglementation en termes de campagnes de financement. Toutes les campagnes de financement doivent être discutées et approuvées en CÉ. Si la campagne bénéficie à tous les élèves de l'école, l'OPP chapeautera celle-ci. Dans le cas où la campagne cible une classe en particulier, l'enseignant sera le responsable de la campagne, mais devra la présenter et la faire approuver en CÉ.

OPP : Un montant de 32 000\$ en surplus se trouve présentement dans les caisses de l'OPP. L'OPP offrira un montant de 1000\$ chaque année pour la fête de la rentrée et le bal de finissant. L'OPP dépose une demande de financement pour une sortie au théâtre de marionnette qui s'adresse au préscolaire. **Le CÉ approuve la dépense.**

Campagne de financement OPP pour l'année scolaire 2025-2026 :

- Marché de Noël 4 décembre 2025 :
- Bal de la Saint-Valentin, 13 février 2026
- Vente-débarras, 30 ou 31 mai 2026
- Kermesse, 19 juin 2026
- Lecturothon : la date reste à confirmer

Approuvé en bloc par le CÉ

6. Point du public

Aucun public présent

7. COSP 25/26

Les contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) sont des apprentissages obligatoires portant sur des thèmes ou des concepts clés en orientation, sélectionnés pour répondre à une partie des besoins généraux des élèves du troisième cycle du primaire et aux deux cycles du secondaire. Ils ont pour objectif d'outiller les élèves dans leur réflexion sur eux-mêmes et sur le rôle qu'ils ont à jouer dans la préparation de leur avenir. Ceux-ci seront transmis aux parents.

Approuvé par Esther Riendeau et secondé par Myriam Bélanger.

8. Sorties éducatives

- 20 novembre 2025 : Salon du livre, groupe 101 102, gratuite
- 6 février 2026, MAC, groupes 501-502, gratuit
- 10 mars 2026, Père-Sablon, groupe 501, gratuit
- Salon du livre, groupe 401-601, gratuit
- 17 février, MAC, groupe 601-602, gratuit

Approuvé par Myriam Bélanger et secondé par Véronique Desjardins

Voyage à Québec pour les groupes 601-602-503-603. La participation du groupe 721 est à confirmer. Départ prévu le vendredi 22 mai à 7h00 et retour à 20h30 la même journée. Départ à 7 h et retour à 20 h 30. Il y aura besoin de parents accompagnateurs. Le prix de l'activité sera de 119\$ par élève incluant les activités, le transport en autobus voyageur et repas du souper au Mikes à Drummondville. L'école inspirante payera 19\$ par élève.

Approuvée par Julie Gaudet et secondée par Myriam Bélanger.

9. Fonds 4/9

Il n'a pas été possible pour les membres du CÉ d'approuver le transfert du fonds 4 au fonds 9, la Présidente ayant besoin de temps pour effectuer la lecture des documents remis par madame Périard. Les membres attendent un résumé plus détaillé avant d'adopter une résolution. Sans résolution, les fonds ne peuvent pas être transférés. Ce point sera reporté au prochain CÉ. Madame Périard tentera d'organiser une rencontre TEAMS avec la comptable du CSSDM. Les demandes provenant de la direction pour les dépenses seront envoyées par courriel à l'OPP afin d'assurer un meilleur suivi.

Résolution du CÉ pour le transfert du fond 4 au fond 9 2025-2026 : 1000 Samajam et 10\$ citrouille.

10. Projet éducatif

Le projet éducatif de l'école est de diminuer la vulnérabilité des élèves au niveau de l'écriture. L'objectif est suivi avec des indicateurs, et fera l'objet d'une analyse lors de la prochaine journée institutionnelle le 3 décembre 2025. Madame Périard avisera le CÉ des changements, s'il y a lieu, lors de la rencontre de janvier.

11. Mesure budgétaire dédiée à l'aide aux parents (mesure 15024)

Un montant de 2543\$ pour une formation aux parents est disponible, La Présidente, Geneviève Gagnée, demande aux membres d'apporter des suggestions. Reporter au prochain CÉ

12. Points d'information (19h50)

- 1- Communication : L'école est toujours en attente d'un système d'interphone. Les walkies-talkies, qui sont utilisés par le corps enseignant, sont désuets et ne permettent pas la communication avec les membres du service de garde. Le service de garde a fait l'achat de nouveau walkie-talkie pour le personnel enseignant.
 - 2- Photos scolaires : Les photographes sont arrivés mal préparés. Il manquait le fond pour les photos de groupe, ils sont arrivés en retard et l'horaire de prise de photo a été fait par photo repensée sans consulter l'école.
 - 3- Finissant : La fête sera organisée par les titulaires de 6^e année. L'OPP et le service de garde offrent chacun 1000 \$. Il y aura une collation des grades le 18 juin en présence des parents. La fête pour les finissants prendra la forme d'une croisière comme l'an passé. La croisière coutre 1632\$ et sera payée par le don de l'OPP et du SDG.
 - 4- Plan de lutte de l'intimidation : travailler par le directeur adjoint et la TES Sophie Lasalle. Une plateforme de suivi des incidents de violence (EVIO) est maintenant utilisée. Une version condensée du plan sera déposée sur le site de l'école. Les parents seront informés du processus de plainte. **Le plan de lutte est proposé par Esther Riendeau et proposé par Myriam Bélanger,**
 - 5- Personnel enseignant : bon début d'année. Les festivités d'Halloween s'en viennent.
 - 6- Service de garde (collations, règlements) Le budget de collation n'est pas assez élevé pour assurer des collations toute l'année. La technicienne du service de garde fait donc maintenant affaire avec un organisme qui s'appelle Solidarité. Celui-ci commence à livrer seulement le 6 octobre. De février à juin, le budget école alloué aux collations est écoulé, c'est donc le service de garde qui en assume les couts. Il y a un poste à combler et 2 personnes en congé maladie.
 - 7- Représentant-e de la communauté : Aucun membre présent.
 - 8- Représentant-e au comité de parents : Il y a eu une rencontre mardi passé et notre représentante a reçu une formation sur le rôle des représentants. Elle offre d'élire un substitut, mais personne ne se présente.
13. Membres parents : Vincent Durand-Dubé a informé le groupe qu'il ne souhaitait pas continuer son mandat. Celui-ci devra présenter sa démission par courriel à la présidente et que le remplaçant devra être votée parmi les substituts au prochain CÉ

14. Levée de la séance à 21h32

